DIX-NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Fondée en - - - - - - 1922
Réorganisée en - - - 1930

Discours du président
Actif et passif
Compte profits et pertes
Remarques du Gérant Général

Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, tenue à l'Hôtel Queen's à Montréal, les 6 et 7 février 1941.

Bureau de Direction

MM. Omer-E. Milot, *président*	Yamachiche	St-Maurice
J.-A. Pinsonneault, *vice-prés.*	Sherrington	Napierville
Abbe R. MacDonald	Ste-Marthe	Vaudreuil
Gerard Massue	Varennes	Verchères
Philias Bureau	Compton (station)	Compton
David Roy	St-Michel	Bellechasse
Auguste Beaulieu, *fils de Th.*	Ste-Angèle-de-Mérici	Matane
Philadelphe Ferland	Normandin	Roberval
Adrien Lamarche	St-Esprit	Montcalm
Abbe S. Peltier	L'Assomption	L'Assomption
Aristide Masse	Brunet	Labelle
Samuel Audette	Landrienne	Abitibi
Albert Laframboise	Ste-Scholastique	Deux-Montagnes
Theode Fortier	Plessisville	Mégantic
Edmond Provencher	St-Félix-de-Kingsey	Drummond
Abbe F.-X. Jean	Ste-Anne-de-la-Pocatière	Kamouraska
J.-A. Marion	St-Edwidge	Compton
Louis Bolduc	Beauceville	Beauce

Secrétaire: Henri-C. Bois

Trésorier: J.-D. Fournier

Conseil Exécutif

MM. J.-F. Desmarais, *président*

Omer-E. Milot

J.-A. Pinsonneault

Abbe S. Peltier

J.-A. Marion

Secrétaire: Henri-C. Bois

Discours du Président, M. Omer-E. Milot

Messieurs,

Il me fait grand plaisir de souhaiter la bienvenue aux actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec qui viennent participer aux délibérations de sa dix-neuvième assemblée annuelle. J'espère que chacun se sentira parfaitement à son aise.

La Coopérative Fédérée — je le répète après beaucoup d'autres —, est une institution qui appartient à ses actionnaires. Je donne ici au mot "appartenir" tout son sens, peu importe ce que prétendent et disent des gens qui ont intérêt à diviser la classe agricole.

Unis sur le plan professionnel, les cultivateurs du Québec recourent aussi à l'association dans le domaine économique. Il est bon qu'il en soit ainsi; il est normal que l'association coopérative s'appuie sur l'association professionnelle et que cette dernière reçoive le support de la première. Mais cela doit se faire sans tentative ou volonté d'absorption. Il est aussi peu raisonnable de vouloir assujetir la Fédérée à l'U.C.C., qu'il l'est de travailler à asservir l'U.C.C. à la Fédérée. Entre les deux doit exister une collaboration honnête et complète. Les hommes qui, d'un côté comme de l'autre, consciemment ou inconsciemment, nuisent à l'établissement ou au maintien de relations bienveillantes et étroites entre coopérateurs et membres de l'association professionnelle, jouent un rôle néfaste aux intérêts agricoles.

Il faut croire que ces vérités très élémentaires sont comprises par un nombre sans cesse grandissant de nos confrères, puisque, d'année en année, les deux associations font des progrès. Tout-à-l'heure, notre gérant vous apprendra que le chiffre de nos transactions s'est élevé à au delà de quatorze millions de dollars. Si l'on compare ce chiffre à celui que nous avions atteint l'année précédente, il marque un progrès notable. En 1939, 19 sociétés ou syndicats s'étaient affiliés à notre coopérative centrale. En 1940, 40 organisations coopératives (sociétés ou syndicats) se sont jointes à la Fédérée. L'augmentation de nos affaires ne résulte pas uniquement de la valorisation des produits agricoles. Elle dépend aussi, à l'exception de trois départements, de l'accroissement du volume des marchandises vendues ou achetées par l'entremise de la Fédérée.

Nous remarquons aussi avec plaisir que les disputes stériles s'éteignent graduellement. La classe agricole a plutôt recours à l'action. L'unité de la doctrine — tant celle qui est enseignée que celle qui est appliquée — s'affirme d'année en année. On connaît mieux la coopération. On recourt davantage à elle pour régler les difficultés. Tout cela est d'excellent augure. C'est l'indice d'un progrès, d'une amélioration dont il faut parler de temps en temps, quand ce ne serait que pour encourager les convaincus et finir de convaincre les hésitants. Ce n'est pas au moment où nous avons plus que jamais besoin d'être unis qu'il faille négliger les moyens capables de renforcer nos positions.

Au cours de ces deux jours, vous serez appelés à donner votre opinion et à manifester vos besoins. Je suis convaincu que la tradition de bonne entente, de bonne volonté et de gentilhommerie qui jusqu'ici a caractérisé nos assemblées annuelles, sera encore à l'honneur. Je souhaite à chacun de vous une discussion profitable et un séjour agréable.

Notre gérant général va maintenant vous donner lecture du bilan de l'exercice 1940.

COOPÉRATIVE FÉ

Bilan au 31

ACTIF

ACTIF COURANT:			
En caisse et en banque		$ 28,744.49	
Comptes débiteurs	$1,272,488.10		
Moins: Réserve pour comptes douteux	107,157.43	1,165,330.67	
Inventaire—Marchandise	951,026.60		
Fournitures	50,950.94	1,001,977.54	$2,196,052.70
HYPOTHEQUES, DEPOTS, PLACEMENTS			71,784.26
ACTIF CAPITAL:			
Equipement, machinerie, outillage	393,972.57		
Moins: Réserve pour dépréciation	178,464.25	215,508.32	
Immeubles	563,800.31		
Moins: Réserve pour dépréciation	193,178.70	370,621.61	586,129.93
FRAIS DIFFERES applicables à l'année 1941			26,736.92
			2,880,703.81

ÉRÉE DE QUÉBEC

écembre 1940

PASSIF

COMPTES CREDITEURS		$ 209,791.91
EMPRUNTS:		
Banque Canadienne Nationale	$ 949,779.33	
Cooperative Wholesale Society, Limited	632,666.67	
Divers	85,400.00	1,667,846.00
INTERETS ACCRUS sur obligations et emprunts		11,450.35
OBLIGATIONS:		
Emises	350,000.00	
Remboursées à échéance	99,000.00	
	251,000.00	
Rachetées	61,300.00	189,700.00
RÉSERVES:		
Pour contingences diverses	53,270.62	
Réserve générale	127,783.34	181,053.96
CAPITAL-ACTIONS:		
Privilégié	159,170.00	
Ordinaire	66,069.28	225,239.28
SURPLUS		395,622.31
		2,880,703.81

Nous avons vérifié la comptabilité de la Coopérative Fédérée pour l'exercice terminé le 31 décembre 1940, et avons obtenu tous les renseignements nécessaires à cette fin.

L'actif et le passif des compagnies subsidiaires, dont les actions appartiennent en totalité à la Coopérative, font partie du présent état financier.

Dans notre opinion, le bilan ci-joint représente la situation financière de la Coopérative, le 31 décembre 1940, telle que démontrée par les livres et conformément aux informations qui nous ont été fournies.

PELLETIER, GRAVEL, NADON
C.P.A.
VÉRIFICATEURS

COMPTE DES OPÉRATIONS
Année 1940

COMPTE DE MARCHANDISES:		
Ventes		$14,047,906.96
Coût des marchandises vendues:		
Inventaire, le 31 décembre 1939	$ 1,282,618.57	
Achats	12,632,622.99	
	13,915,241.56	
Inventaire, le 31 décembre 1940	951,026.60	12,964,214.96
		1,083,692.00
À déduire:		
Frais directs:		
Assurance	10,063.99	
Charroyage et pesage	77,591.04	
Divers	19,863.41	
Emballage	34,637.23	
Entreposage	25,229.48	
Force motrice	41,715.52	
Gages	272,608.80	481,709.47
PROFIT BRUT		601,982.53
À ajouter:		
Crédits et revenus divers		10,308.60
		612,291.13
À déduire:		
Frais indirects et frais d'administration:		
Assurance sur équipement et immeubles	17,392.62	
Chauffage, eau, éclairage	6,863.01	
Dépenses de voyages et d'automobile	14,671.96	
Dépenses diverses	11,346.41	
Dons	1,182.52	
Entretien de l'équipement	18,255.38	
Entretien des immeubles	10,435.35	
Frais légaux	1,620.36	
Loyers	23,660.19	
Papeterie et fournitures de bureau	14,004.15	
Pertes sur comptes débiteurs	6,204.01	
Publicité	45,953.94	
Salaires	179,018.08	
Taxes et licences	19,402.81	
Téléphone et télégrammes	11,647.58	
Timbres de poste et d'accise	14,890.71	396,549.08
		215,742.05
Intérêts:		
Sur obligations	10,997.43	
Sur emprunts et divers	48,957.51	59,954.94
		155,787.11
Dépréciation:		
Sur équipement	20,000.00	
Sur immeubles	10,000.00	
Réserve pour contingences diverses	10,000.00	40,000.00
SOLDE REPORTÉ AU COMPTE DE SURPLUS		115,787.11

COMPTE DE SURPLUS
Année 1940

SOLDE au 31 décembre 1939		$339,502.80
À déduire:		
Dividendes	$ 11,658.00	
Ristournes aux Affiliés	48,009.60	59,667.60
		279,835.20
À ajouter:		
Revenu net des opérations de 1940		115,787.11
SOLDE, le 31 décembre 1940		395,622.31

COMPARAISON DES VENTES

Chiffre d'Affaires	1933	$4,600,000.00
" "	1934	5,450,000.00
" "	1935	7,300,000.00
" "	1936	9,500,000.00
" "	1937	11,500,000.00
" "	1938	11,700,000.00
" "	1939	11,925,000.00
" "	1940	14,050,000.00

Remarques du Gérant Général, M. J.-F. Desmarais

Monsieur le Président,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le bilan de la Coopérative Fédérée, tel que préparé par notre vérificateur au 31 décembre 1940 (voir pages 4, 5, 6, 7).

A sa réunion du 4 février, votre bureau de direction a décidé de payer le dividende régulier sur les actions privilégiées et d'accorder aux sociétés ou syndicats affiliés les ristournes suivantes:

Beurre	3/16 la livre
Fromage	1/8 la livre
Moulées alimentaires	10c le sac
Engrais chimiques	5%
Insecticides, tuyaux de drainage, tôle, broche matériel d'emballage, ficelle d'engerbage	5%
Porcs reçus à notre abattoir de Princeville:	20c par tête
Porcs reçus à Coopérative Canadienne du Bétail	10c par tête

Comme par les années passées, votre bureau de direction offre aux sociétés ou aux syndicats non affiliés la moitié des ristournes que leur aurait valu leur affiliation, s'ils se joignent à la Fédérée d'ici le 30 avril prochain.

L'augmentation du chiffre de nos affaires est de $2,125,922.16. Nos profits bruts s'élèvent à $1,083,692.00, les profits nets à $155,787.11. Les réserves déduites, il reste un profit net de $115,787.11, soit environ 1% du chiffre d'affaires.

De mardi midi à mercredi soir, le bilan, les comptes des différents départments, le compte de profits et pertes, les détails du compte d'opérations ont été soumis à votre bureau de direction qui a obtenu les informations demandées.

L'année 1940 a été une année de progrès, tant par l'augmentation de nos affaires que par l'affiliation de quarante sociétés ou syndicats nouveaux.

Dans le cours de l'année, nous nous sommes efforcés de régulariser la situation des sociétés inopérantes qui, dans le passé, s'étaient jointes à nous. L'Exécutif, suivant en cela les désirs du bureau de direction, a édicté des règlements auxquels les sociétés ou syndicats affiliés doivent se soumettre. Ces règlements ont été préparés uniquement pour introduire dans la vie de la Coopérative Fédérée encore plus d'ordre et de système. Messieurs, le bilan que nous vous soumettons est le résultat de votre coopération, du travail et du dévouement des employés de la Fédérée et de tous ceux qui ont à coeur l'expansion du mouvement coopératif dans notre province.

Je me ferai un plaisir de répondre, au meilleur de ma connaissance, à toute question qu'il vous plaira de poser.